

REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE
COMMUNE DE SAINT-REMY-DE-MAURIENNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Département de la Savoie
Arrondissement de Saint Jean de Maurienne
Canton de St Jean de Maurienne

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 12
Nombre de Présents : 11
Nombre de Votants : 12
Date de la convocation : 28 FEVRIER 2024
Date de l'affichage : 28 FEVRIER 2024

Envoyé en préfecture le 11/03/2024

Reçu en préfecture le 11/03/2024

Publié le 11/03/2024

ID : 073-217302785-20240305-2024_08-DE



Votes pour : 12
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Séance ordinaire du CINQ MARS DEUX MILLE VINGT-QUATRE

L'an Deux Mil Vingt-Quatre, le cinq mars à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune de St Rémy de Maurienne, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MONDET Bertrand, Maire.

Présents : Mmes CORVAL Corinne, CORTESE Marie-Andrée, NEYROUD Aurélie, RANCUREL Marie-France et Mrs BALANSARD François, MARTINATO Jean-Marc, MONDET Bertrand, PELLISSIER Mathieu, PERREAU Sébastien, ROCHETTE Christian, ROL Yves

Absents : Mme BORONAT Virginie procuration à Mme CORVAL Corinne

M. MARTINATO Jean-Marc a été désigné Secrétaire de séance.

OBJET : BUDGET EAU ASSAINISSEMENT – INSTRUCTION BUDGETAIRE M49 – DUREES ET CONDITIONS D'AMORTISSEMENT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29,

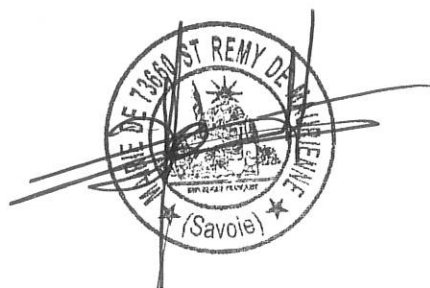
Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **FIXE** les durées d'amortissements relatives aux dépenses d'investissements selon le détail ci-dessous à compter du 1^{er} janvier 2024 :

CHAPITRE 21	50 ans
CHAPITRE 20	5 ans
Valeur du bien comprise entre 2000 € et 5 000 €	5 ans
Valeur du bien comprise entre 1 000 € et 1 999 €	3 ans
Valeur du bien inférieure à 999 €	1 an

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme

M. Bertrand MONDET,
Maire



M. Jean-Marc MARTINATO,
Secrétaire de Séance